

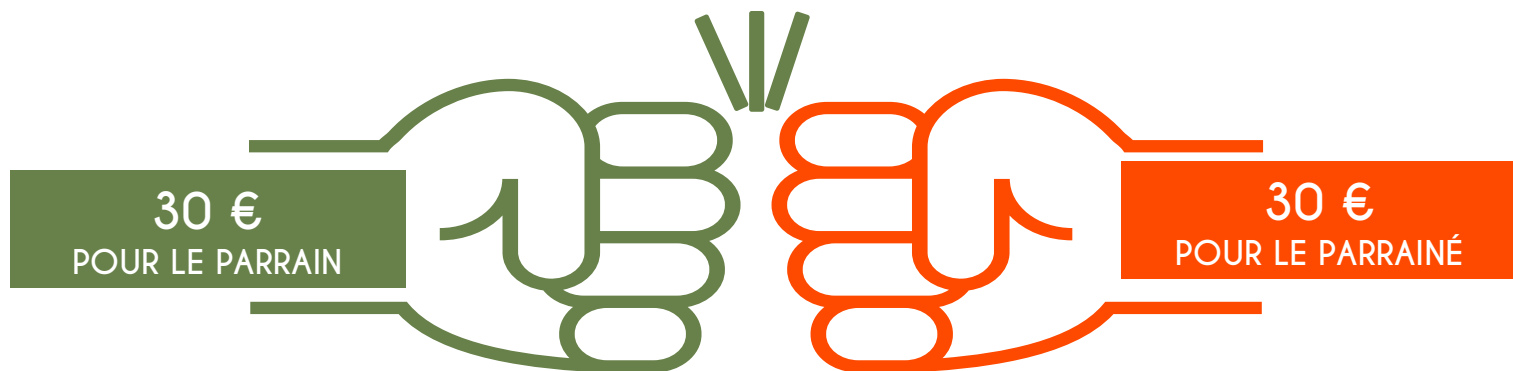
OPERATION PARRAINAGE

SUR LA SAISON 2024/2025

DEVENEZ PARRAIN D'UN ANCIEN CHASSEUR
N'AYANT PAS VALIDÉ SON PERMIS DEPUIS PLUS DE 2 ANS



LE PARRAINAGE
C'EST GAGNANT/GAGNANT



Pour plus d'informations : ☎ 04 22 60 83 83 ✉ contact@fdc83

**(*) LE PARRAIN ET LE PARRAINÉ BÉNÉFICIAIRE CHACUN DE 30€
SUR UNE VALIDATION DÉPARTEMENTALE VAR SOIT AU TOTAL 60€.**

Le PARRAIN pour être bénéficiaire de l'offre, doit satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

- Avoir validé son permis de chasser dans le Var la saison précédente
- Être majeur et résider dans le Var
- Souscrire une validation départementale Var pour la saison 2024/2025
(En cas de souscription d'une validation nationale, **seul le PARRAINÉ bénéficiera de la réduction de 30€**)
- Fournir un RIB

Le PARRAINÉ, pour être bénéficiaire de l'offre doit satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

- Ne pas avoir validé son permis de chasser dans le Var depuis au moins la saison 2022/2023
- Être majeur et résider dans le Var
- Souscrire obligatoirement une validation départementale Var pour la saison 2024/2025
- Fournir un RIB

Comment souscrire ?

Le **PARRAIN** et le **PARRAINÉ** doivent compléter la demande « opération parrainage » et l'envoyer à la FDC83.

Cette demande doit être effectuée avant de valider la saison 2024/2025.

- ① Si vous validez par courrier : Joignez à la demande de parrainage : les 2 RIB, les 2 bons de commande de validation et les 2 chèques (ne pas déduire les 30€).
- ② Si vous validez via le site internet de la FDC83 : Adressez la demande de parrainage et les 2 RIB par courrier ou mail et attendez l'accord par mail de la FDC83 pour effectuer la validation par internet.

LE PARRAIN

Je soussigné(e), NOM/ PRENOM :

Né(e) le : / / à

Adresse :

Code postal et Ville :

Téléphone : Mail :

N° du Permis de Chasser :

Demande le remboursement de 30 € sur la cotisation départementale Var 2024/2025 dans le cadre de l'opération de parrainage

LE PARRAINÉ

Je soussigné(e), NOM/ PRENOM :

Né(e) le : / / à

Adresse :

Code postal et Ville :

Téléphone : Mail :

N° du Permis de Chasser :

Demande le remboursement de 30 € sur la cotisation départementale Var 2024/2025 dans le cadre de l'opération de parrainage

Fait à : le.....

Demande à retourner à : FDC83 – Guichet Unique - Place Georges Clémenceau – 83170 BRIGNOLES
Après vérification des conditions d'éligibilité, le remboursement sera effectué par virement en novembre 2024
Le parrain peut parrainer plusieurs personnes mais ne bénéficiera de l'offre qu'une fois dans la saison